



Imprimerie Beeger SA
13, rue de l'Industrie
1950 Sion

Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du bulletin officiel, le texte suivant :

COMMUNE DE SAVIESE
mise à l'enquête publique

L'administration communale de Savièse met à l'enquête publique les demandes en autorisation de construire formulées par :

- M. Martin Senn, St-Germain/Savièse, pour la rénovation d'une maison d'habitation sise sur les parcelles nos 2059 et 2060, plan no 21, au lieu-dit « St-Germain » - *coordonnées 593'123/122'345*,
- M. Laurent Varone, Drône/Savièse, pour la pose de panneaux solaires sur la parcelle no 48, plan no 133, au lieu-dit « Malonnaz » - *coordonnées 590'372/128'195 – ce projet nécessite l'octroi d'une dérogation au sens de l'art. 24 LAT*,
- Mme Julie Reynard, Chandolin/Savièse, pour la construction d'un couvert à voitures sur les parcelles nos 6689 et 6687, plan no 42, au lieu-dit « Chandolin » - *coordonnées 590'890/121'894*,
- M. Jérôme Darbellay, Granois/Savièse, pour la construction d'une villa sur la parcelle no 22160, plan no 19, au lieu-dit « Chandolin » - *coordonnées 590'849/121'990*,
- M. Conrad Varone, Drône/Savièse, pour la construction d'un garage sur la parcelle no 11810, plan no 59, au lieu-dit « Nance Dezace » - *coordonnées 594'179/121'714*,
- Mmes Corinne Rupp et Annie Granges, Drône/Savièse, pour la construction d'un jardin d'hiver sur les parcelles nos 11330 et 11336, plan no 57, au lieu-dit « Pradubuis » - *coordonnées 594'321/123'144*,
- M. Maximilien Scherm, St-Germain/Savièse, pour la construction d'un couvert sur la parcelle no 1278, plan no 13, au lieu-dit « Les Mouresses » - *coordonnées 593'016/122'412*,
- M. et Mme David et Nadia Raemy, Ormône/Savièse, par RD Integral, Redin/Savièse, pour la construction d'un couvert sur la parcelle no 8523, plan no 48, au lieu-dit « Colantze » - *coordonnées 592'831/121'277*,
- Ipho SA, Sion, pour la construction d'une piscine sur les parcelles nos 2423 et 447, plan no 6, au lieu-dit « Prarainson » - *coordonnées 593'335/123'945*.

Les plans peuvent être consultés au bureau technique communal.

Les observations éventuelles sont à adresser en deux exemplaires, dans les 30 jours, à l'administration communale.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En vous remerciant de votre obligeance, nous vous présentons, Messieurs, nos meilleures salutations.

COMMUNE DE SAVIESE
La Secrétaire
M. -Noëlle Reynard